

Dans les fédérations suisses

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **18 (1926)**

Heft 8

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

concerts, les dimanches à des excursions et aux divertissements.

Le programme, ample et varié, paraît avoir été bien conçu parmi les matières qui y figurent, nous relevons entre autres les suivantes: mathématiques et comptabilité, langue et littérature espagnoles, géographie sociale, droit public et constitutionnel, histoire du Mexique, psychologie, hygiène, et une heureuse initiative: chaque semaine, les élèves s'exercent à parler en public, à diriger des assemblées, à rédiger des règlements et des manifestes, bref s'initient à tout ce qui concerne la direction sociale d'un groupe de travailleurs.

Le point le plus délicat de l'organisation du « Colegio » était certainement le choix des professeurs; car on exigeait d'eux, outre les capacités techniques requises, une orientation sociale nécessaire pour mener à bien le programme de la C. R. O. M. Or, on a vu déjà que d'une façon générale, la classe intellectuelle mexicaine boudait le socialisme ou lui était franchement hostile. Heureusement, il s'est trouvé quelques hommes de valeur, professeurs, universitaires, spécialistes, libres de préjugés et capables de sympathiser avec l'œuvre du prolétariat.

Telle est, dans ses grandes lignes, l'organisation du Collège ouvrier mexicain, œuvre remarquable et cependant trop modeste encore aux yeux de ses fondateurs qui rêvent d'en faire un foyer de lumière et de science pour le monde ouvrier et dont le champ d'activité embrasserait toutes les connaissances humaines.

On ne peut douter, qu'avec la ténacité dont elle fait preuve, la C. R. O. M. ne réalise un jour son désir audacieux; tous les espoirs lui sont permis.



Dans les fédérations suisses

Cartel syndical de Bâle-Ville. D'après le rapport du cartel syndical de Bâle-Ville, 28 sections au total avec 13,383 membres lui étaient affiliées à fin 1925 contre un effectif de 13,064 membres à la même époque de l'année précédente. De ces 13,383 membres, 1733 appartiennent au sexe féminin (année précédente 1745). Ont augmenté leur effectif les sections des ouvriers du bois et bâtiment, des typographes, des ouvriers de chemin de fer, de la F. C. T. A., des métallurgistes, du personnel des tramways et du personnel des trains.

Il fut déclenché en 1925 39 mouvements de salaire et grèves auxquels participèrent 13,201 personnes; de celles-ci, 6314 étaient organisées. Il y avait à fin 1925 7000 ouvriers qui étaient au bénéfice d'un contrat.

Durant l'année de gestion, le secrétariat ouvrier donna des renseignements à 2982 personnes (2066 hommes et 916 femmes; 2133 Suisses et 849 étrangers; 1708 organisées et 1274 non organisées).

La bibliothèque délivra en 1925 2598 volumes à 685 personnes. Sur un chiffre de recettes totales de fr. 31,587, les comptes annuels du cartel syndical bouclent par un solde actif de fr. 3208. La fortune s'élevait à fin 1925 à fr. 14,241, soit fr. 7716 moins qu'à fin 1924. Le fonds de lutte accuse à la fin de l'exercice une somme de fr. 9580.

Employés postaux. Nous extrayons les indications suivantes du rapport annuel, comprenant 96 pages, de la Fédération suisse des employés des postes et télégraphes:

La fédération comprenait à fin 1925 7308 membres actifs et 747 pensionnés. L'effectif des membres actifs a diminué de 144 (augmentation d'engagements de commissionnaires, suppression de postillons, pensionnement) et celui des pensionnés a augmenté de 64. Des

7976 personnes occupées par l'administration, 668 n'appartiennent pas encore à la fédération; la plus grande partie des non-organisés sont des postillons.

Le rapport enseigne sur l'activité des différentes instances de la fédération, sur la situation des débats de la loi sur les traitements, etc. Des chapitres spéciaux sont consacrés aux affaires syndicales (requêtes), aux institutions sociales et de bienfaisance de la Confédération ainsi qu'aux relations avec les autres organisations. Des extraits de la caisse centrale, de la caisse de secours et du fonds de réserve donnent un aperçu sur la situation financière. La fortune totale de la fédération s'élève à fin 1925 à fr. 162,751.

Secrétariat ouvrier du canton de Soleure. Le mouvement ouvrier dans le canton de Soleure souffrit également en 1925 de la mauvaise situation économique. Des mouvements de salaire de faible envergure purent être menés par-ci par-là; mais d'autre part, les patrons n'eurent pas peur d'imposer de nouvelles réductions de salaire, sans que les ouvriers soient assez forts pour se défendre d'une façon efficace. Dans bien des cas, les patrons ne respectent pas la durée légale du travail.

Le secrétariat fut fortement mis à contribution par des questions politiques et de politique économique. Lors des élections au Grand Conseil, les ouvriers perdirent deux sièges, mais ils obtinrent un beau succès lors des élections communales et au Conseil national.

Le bureau de renseignements juridiques fut mis à profit par 546 personnes à Soleure et par 274 à Olten. Le 70 % environ des personnes qui eurent recours à ses offices étaient non organisées. Les comptes annuels accusent une diminution de la fortune de fr. 419.

Secrétariat ouvrier du canton de Thurgovie. Nous extrayons les indications suivantes du rapport du secrétariat ouvrier du canton de Thurgovie:

La liquidation des affaires incombant au secrétariat conformément aux statuts, nécessita 14 séances du comité, auxquelles les questions économiques et politiques furent au premier plan. L'office de renseignements juridiques, qui est d'année en année toujours davantage mis à contribution, accorda durant l'année de gestion 3681 audiences à 1385 personnes; 850 de celles-ci étaient organisées et 535 non organisées.

Grâce à l'entremise de l'office de renseignements juridiques, les sommes suivantes purent être transmises: fr. 3329.— pour contrat de service, fr. 5843.— pour accidents et fr. 12,176.— pour des revendications de diverse nature.

50 sections syndicales avec 3194 membres et 20 sections du parti socialiste avec 974 membres appartenaient au secrétariat.

Le rapport contient en outre des indications sur les questions de politique sociale et la politique économique, le chômage, l'activité syndicale ainsi que sur les mouvements de salaire déclenchés par les syndicats, les grèves et mouvements défensifs.



Dans les organisations patronales

Union suisse des arts et métiers. L'Union suisse des arts et métiers publie un rapport annuel, de 112 pages, sur l'année 1925. Étaient affiliées à la centrale à fin 1925 20 fédérations cantonales des arts et métiers avec 265 sections locales, 56 fédérations professionnelles locales et de nombreuses fédérations professionnelles cantonales, 82 fédérations professionnelles centrales et 17 instituts des arts et métiers. L'effectif total était à fin 1925 de 130,349 membres. Il faut remarquer ici que dans bien des cas des membres sont comptés à double